

## COMMISSION NATIONALE OUTRE-MER CNOM PV N° 2 DU 24 AVRIL 2022 LORS DU CONGRES DE MULHOUSE

**Présidence** Claude Chéry

**Présents**

André Giraud, Cécile Gilroy, Jean-Claude Prianon, Gaëtan Tariaffe, Anne Tournier-Lasserve

**Assistent**

Renaud Boudiaf, Jean-Marc Dalmat, Lydia Delin, Marcel Ferrari, Guillaume Geisler, Hervé Jacquot, Yannick Mawicca, Alain Talarmin, Alain Vaillant, Didier Vareecke, Ghislain Zulemaro

**Excusés**

Denis Boulon, Jean-Victor Castor, Ketty Cham, Ernest Daninthe, Denis Dujardin, Mickaël Pauloby, Paul Poaniewa, Marc Priam, Sébastien Synave

Le Président, Claude Chéry accueille et remercie les participants pour leur présence à cette commission, notamment, le Président de la Fédération Française d'Athlétisme André Giraud.

La Secrétaire de séance est désignée en la personne de la Vice-présidente, Anne Tournier-Lasserve.

- *En début de séance, approbation unanime du PV CNOM n°1 du 22 janvier 2022 -*

### 1. Intervention du Président de la FFA

André Giraud accueille les personnes de la commission ainsi que les divers intervenants des différentes commissions nationales et remercie Claude Chéry pour le bon fonctionnement de la commission Outre-mer.

Le Président rappelle que les principaux sujets pour la Fédération sont de :

- réussir les jeux olympiques 2024 avec, notamment, beaucoup de public dont on espère que beaucoup iront s'inscrire comme jeunes athlètes dans les clubs ; il faut donc se préparer en amont. Il est nécessaire de rénover, de se réorganiser, également par le biais du plan d'investissement pour accompagner les territoires ;
- les divers postes seront proposés auprès des ligues, des comités départementaux et des clubs : 500 postes de services civiques, 24 postes pour les ligues, et possibilité d'obtenir des contrats d'apprentissage pour les associations (environ 70€/mois pour les clubs) ;
- les emplois doivent concerner principalement des agents de développement pendant au moins 3 ans sans qu'il y ait des frais pour les ligues ; le recrutement se fera par territoire et suivant les besoins de chacun d'entre eux ;
- un accompagnement sera mis en place par région pour être efficace dès la rentrée de septembre 2022 ;

- Le Président souhaite également qu'il y ait à nouveau davantage de stages de l'équipe de France dans les territoires ultramarins ;
- Les ligues d'outre-mer doivent monter leurs projets afin de réaliser leur évolution en lien avec la FFA.

## **2. INTERVENTION DU PRESIDENT DE LA COMMISSION OUTRE-MER**

Le président Claude Chéry remercie le président de la FFA de sa présence et des messages positifs présentés ce jour auprès des ligues ultramarines et souhaite que le travail engagé avec la FFA puisse continuer et s'amplifier pour les prochaines années.

L'accompagnement par les services civiques va permettre aux structures de s'améliorer et d'avoir des personnes compétentes auprès des associations.

Il stipule également que les groupes de travail mis en place par des ateliers ont permis de faire des propositions pour la circulaire financière. De même, on a obtenu un état des lieux plus précis pour les thématiques suivantes : technique et compétitions, équipements.

Quant aux formations : le travail est à continuer.

Claude Chéry stipule que le projet Impulsion 2024 doit aider à l'organisation et à l'héritage de Paris 2024 mais aussi à améliorer les équipements, à obtenir plus de soutien financier et davantage de potentiel technique.

Les stages devront être plus nombreux, en particulier, pour permettre une meilleure préparation des athlètes mais aussi un partage et des échanges entre les divers spécialistes des structures. (Martinique - Guadeloupe - La Réunion).

Il est également nécessaire d'étudier et de conduire des projets dans le cadre de la venue des ultramarins en métropole, en lien avec les clubs.

## **3. RAPPEL DES ACTIONS REALISEES EN 2021**

Des stages ont été organisés sur les territoires de la Guadeloupe, de la Martinique et surtout de la Réunion. Plusieurs athlètes des équipes de France sont venus se préparer pour la saison estivale et ont pu profiter des conditions atmosphériques et des moyens techniques mis à leur disposition. Certains clubs métropolitains ont aussi choisi ces territoires.

Concernant les athlètes ultramarins venant aux championnats de France en 2022, des contacts sont pris pour permettre un accueil en Ile-de-France par le biais des Iles de Loisirs et l'aide fournie par la Région Ile-de-France.

Les compétitions ont pu reprendre au sein des diverses ligues mais il est constaté que de nombreux juges ou bénévoles ont du mal à revenir après la Covid.

Pour les qualifications, des petits meetings flash ont été organisés mais c'est assez compliqué pour permettre aux athlètes de se rendre aux Championnats de France avec les minimas et le ranking ; le schéma se complique pour ces territoires.

Il est nécessaire que des meetings régionaux se mettent en place pour qu'ils soient labellisés et puissent obtenir des points au ranking (30 points), soit 2 meetings par région.

#### 4. TOUR DE TABLE DES LIGUES ET DES DEMANDES SPECIFIQUES

##### **Nouvelle Calédonie**

- Problématique d'avoir un nombre suffisant lors des compétitions, souvent un seul club. Il est nécessaire de pouvoir en prendre en compte les performances des athlètes, même dans cette situation.
- 5 sportifs de haut niveau au sein de la ligue : besoin d'aide pour leur pratique.
- Besoin d'avoir des relations avec les collectivités territoriales pour avoir une vraie reconnaissance de la structure.

##### **Guyane**

- Besoin d'un accompagnement de la Fédération.
- La Guyane peut être une base ou une référence nationale pour l'équipe de France.
- Besoin d'avoir des textes ou des critères nationaux adaptés au territoire.
- Pour les déplacements, il n'y a que deux compagnies et le coût des billets est très élevé :
  - o moins de 15 jours avant les Championnats de France : 2 500€ ;
  - o avant les 15 jours : 1 200€ ; d'où l'intérêt de connaître très vite les qualifiés aux championnats, afin de s'organiser par rapport aux examens scolaires.

##### **Martinique**

- Demande que les compétitions soient reconnues dans le cadre du ranking : Carifta Games ou Match interligues.
- Souhait d'avoir des validations de qualification en amont de la date butoir pour les championnats de France pour permettre une organisation précoce avec des prix moins chers pour les déplacements : donner les noms des athlètes assez tôt par la DTN et la CSO.

##### **La Réunion**

- Réception de nombreux stages de l'équipe de France ou de groupes d'athlètes nationaux.
- Continuité moyenne pendant le confinement.
- Les compétitions ont repris, notamment les courses de running.
- Demande de plusieurs formations : mesurage, speakers.

##### **Polynésie**

- Bonne reprise des activités.
- Structuration de la ligue.
- Besoin d'accompagnement pour venue en métropole et pour les formations.

#### 5. INFORMATIONS LIEES AUX DIVERS DISPOSITIFS

Les différents vice-présidents de secteur communiquent des informations sur les domaines dont ils ont la charge :

##### **PSF**

Les dossiers sont à déposer jusqu'au 6 mai sur le compte association. Les clubs ultramarins doivent avoir une certification.

En 2022, l'ANS a décidé de proposer une somme minimale comme en 2021 pour chacun des territoires d'où l'importance d'avoir un nombre suffisant de dossiers et de projets de qualité. Les ligues doivent aider les clubs à réaliser leurs diverses demandes.

Certaines ligues ou certains clubs n'ont pas pu réaliser leurs actions l'an dernier et proposent donc de les présenter à nouveau pour l'année 2022.

→ *Ils doivent malgré tout être obligés de faire leur bilan de l'année 2021.*

#### - **Le stade vers l'emploi**

Une présentation est faite sur le dispositif permettant de réunir des employeurs et des demandeurs d'emploi par l'activité sportive. En moyenne, sur le territoire français : 4 opérations par région. Ces actions sont réalisées par Pôle Emploi et les entreprises, en lien avec un club.

La réussite de ce dispositif a été constatée très rapidement :

- après un mois, 39% des demandeurs avaient retrouvé un emploi,
- après 5 mois, 69% dont 30% en CDI.

Il est souhaitable que chaque ligue puisse réaliser au moins deux opérations de ce type dans l'année.

#### - **Les Jeunes dans les ligues**

- Structuration des ligues : par la formation pour les moins de U16, avec des différences suivant les âges.

Mise en place dans les ligues de référents des U7, des U12, des U16 ainsi que des référents jeunes juges et des référents scolaires.

- Dates de qualification : « Quota » : finalité nationale pour les U16. Quant aux Outre-mer, il y a des minima pour les jeunes. Pour les Pointes d'or, cela concerne les M1 et les M2.
- Examens : il existe un calendrier défini avec des dates arrêtées.
- Jeunes juges : ils sont nécessaires lors des Pointes d'or et l'Equip'Athlé ; ils peuvent obtenir leur certification fédérale lors de ces occasions. Ils peuvent également l'avoir lors de meetings sur leur territoire.
- Coupe de France des ligues des minimes : cross et été. Il serait bon que les ultramarins soient représentés. Pourquoi ne pas envisager de présenter des équipes par le biais des zones : Pacifique, Antilles-Guyane, Océan indien : ce serait plus facile ?
- Date de début de saison : adaptations possibles suivant les territoires ; la date de début septembre a été validée par tous, à l'exception de la Nouvelle-Calédonie.
- Nouvelle-Calédonie : convention UNSS et ligue, avec des jeunes juges, sans oublier la carte passerelle.

#### - **La Formation**

De nombreuses formations sont dispensées par visioconférences à l'attention de tous les publics : entraîneurs, officiels, dirigeants ; il est essentiel que les territoires fassent remonter leurs besoins en formation afin de mutualiser les actions.

De plus, prévoir également de former les formateurs afin, qu'au sein des ligues, ils puissent retransmettre leurs connaissances dans chacun des clubs. Un groupe de travail pourrait être mis en place avec Guillaume Geisler et l'OFA.

#### - **Les Finances et la Circulaire financière**

Même si la proposition du groupe de travail a été en grande partie retenue, il serait nécessaire de retenir une durée en métropole entre 8 et 11 jours.

La prochaine commission Outre-mer pourrait avoir lieu lors du week-end des Championnats de France Elite à Caen fin juin (besoin de réserver une salle et horaire de la réunion à voir suivant le Comité directeur de la FFA et les championnats).



**Claude CHERY**  
**PRESIDENT DE LA CNOM**